qui n'ont pas pour agents uniques et directs les sens dont il s'agit, mais qui sont régis par des espèces de sens internes spéciaux. C'est donc donner une idée bien étroite de l'art d'observer que de le réduire au simple exercice des cinq sens externes. Au reste, nous serons obligés de revenir sur les divers procédés d'observation, lorsque, dans la troisième partie de cet *Essai*, nous étudierons chacun des points de vue sous lesquels la clinique médicale peut être considérée d'une manière générale.

ARTICLE II

De l'observation dite intérieure ou de l'exploration des phénomènes de conscience, de sens intime. — De l'interrogation des malades.

Les procédés que nous avons étudiés dans le précédent article, ne nous fournissent des notions que sur l'homme envisagé sous le rapport des propriétés et des phénomènes qu'il possède en commun avec tous les autres corps de la nature; ils ne sauraient nous en fournir sur les phénomènes sensitifs, moraux et intellectuels par lesquels les animaux et l'homme en particulier se distinguent des autres êtres naturels. En effet, ce n'est ni par l'ouïe, ni par la vue, etc., que nous pouvons nous mettre en rapport avec les phénomènes dont il s'agit : on ne voit pas, on n'entend pas les diverses souffrances d'un malade, ni ses désirs, ni ses appétits, ni ses pensées, etc. Ces phénomènes dont l'individu lui seul a connaissance par cette sorte de sens interne, *d'œil* ou de *tact intérieur* qui a reçu le nom de conscience (1), nous ne pouvons les connaître qu'au moyen de la révélation qui nous en est faite par les

(1) Il ne faut pas confondre la connaissance dont il s'agit ici avec le sens moral, le sens du juste et de l'injuste, du bien et du mal, qui porte le même nom.

divers modes d'expression et spécialement par la parole. De là la nécessité d'*interroger* les malades.

L'art de l'interrogation a ses règles, ses préceptes comme tout autre art; et ce que nous avons dit de la culture, de l'éducation des sens et de l'esprit d'observation s'applique pleinement à la nouvelle faculté qu'il s'agit actuellement d'exercer. Ici se présentent même des sources d'erreur inconnues dans le mode précédent d'observation, et pour ainsi dire *d'instruction*. En effet, les malades peuvent faire des déclarations inexactes, mensongères, et il n'est pas toujours possible de rectifier leurs erreurs, ni de constater leurs mensonges ou leurs fourberies.

L'interrogation méthodique des malades doit, au reste, rouler sur plusieurs objets différents. Elle ne nous éclaire pas seulement sur les phénomènes de sens intime ou de conscience, mais aussi sur les antécédents de tous genres des malades, sur les causes physiques ou morales dont ils ont subi les influences, sur leur âge, leur état civil, leur profession, etc. Mais je n'insisterai point ici sur tous les détails de l'interrogation, car je serai forcé de revenir sur ce sujet à l'occasion des généralités sur les causes des maladies, leurs symptômes, leur durée, etc.

Les lumières que nous acquérons par l'interrogation sont infiniment précieuses. C'est pour en être entièrement privé que le médecin vétérinaire reste souvent dans une ignorance complète sur certains faits qu'il a un grand intérêt de connaître. Le médecin lui-même est quelquefois privé de cet utile flambeau, dans les cas, par exemple, où les malades sont tombés dans le délire; dans ceux où ils ont seulement perdu l'ouïe ou la parole et qu'ils ne savent pas écrire, etc. Il est des malades qui savent si peu *s'observer*, dont l'intelligence naturelle est si obtuse, qu'on ne peut en obtenir aucune réponse satisfaisante. Il faut alors, quand la chose est possible, interroger les personnes qui les entourent.

Règle générale : les données fournies par l'interrogation des malades sur les causes de leurs maladies ne doivent être accueillies qu'avec une grande prudence, et quant aux signes fournis par cette voie, ils sont en général bien moins propres à servir de base à un diagnostic rigoureux et précis que ceux recueillis par les méthodes physiques d'observation indiquées plus haut, tels que l'inspection, la percussion, l'auscultation, la palpation, etc.

Cependant le vulgaire attache, en général, beaucoup plus de prix aux lumières fournies par l'interrogation des malades qu'à celles puisées dans l'exploration directe, immédiate. Aussi est-ce pour lui une raison de considérer la médecine *vétérinaire* comme une science essentiellement *conjecturale* et *incertaine*. Certes, nous ne méprisons pas, encore une fois, les données, les renseignements que nous nous procurons au moyen de l'interrogation des malades, et nous avouons volontiers par conséquent que la médecine vétérinaire possède pour ainsi dire un sens de moins que la médecine humaine. Ce que nous avons voulu dire uniquement, c'est que, pour le diagnostic de beaucoup de maladies, si nous avions à choisir entre les données fournies par l'exploration *muette*, en quelque sorte, et celles fournies par l'interrogation des malades, nous devrions assurément préférer les premières.

ARTICLE III.

De la collection des observations ou des histoires particulières des maladies.

§ Ier. *Considérations générales.*

Puisqu'il est bien vrai que les cas où les faits particuliers sont, comme nous l'avons dit, la matière première de la médecine, la base de toutes les opérations ultérieures auxquelles doit se livrer l'entendement pour la construc-

tion de l'édifice médical, on comprend assez toute l'importance de l'art de recueillir ces cas ou ces faits particuliers. Cet art n'est autre chose que l'application méthodique des principes que nous avons précédemment exposés. Mais toute application de principes, de règles, quelqu'en soit le sujet, ne se fait bien qu'avec de l'habitude. Il faut donc s'exercer de bonne heure à la collection des faits, et avec le temps on acquiert l'habileté et le talent nécessaires (1).

Ce n'est pas une chose facile que de déterminer quelles sont les diverses conditions que doit réunir une *observation* pour qu'elle soit bonne et complète. Avant de poser quelques règles à cet égard, je dois faire remarquer que les observations bonnes à une époque donnée de la science, cessent de l'être à une autre époque. En effet, comme l'art d'observer s'enrichit de temps à autre de nouvelles méthodes, ou perfectionne et agrandit celles qu'il possédait déjà, il est clair que les observations recueillies à une époque antérieure à celle des découvertes ou des perfectionnements dont il s'agit, seront nécessairement incomplètes. C'est ainsi, par exemple, que les observations de maladies dans lesquelles la percussion et l'auscultation fournissent des signes d'une si grande valeur, sont nécessairement incomplètes chez les auteurs qui ont vécu avant l'heureuse invention de ces deux fécondes et précieuses méthodes. Nos propres observations, si supérieures à celles de nos devanciers, vieilliront à leur tour, à mesure que de nouveaux progrès s'introduiront dans l'art d'observer (2).

---

(1) « Les faits particuliers, c'est-à-dire les histoires individuelles des ma-
« ladies internes, tracées avec soin pendant leur cours entier ont été et
« seront à jamais les vrais fondements de toute doctrine solide; mais ces
« faits épars dans les écrits des anciens et des modernes, doivent être
« recueillis avec choix et avec un discernement qu'on ne peut acquérir
« qu'en s'exerçant soi-même dans le genre descriptif, et en se jugeant
« toujours avec sévérité. » (Pinel; *Nosog. philosop., introduction.*)

(2) « Une suite de l'art d'observer les symptômes, dit l'illustre auteur de